



Procédure de recouvrement interum justicia alors qu'il y a prescr

Par **maysy**, le **01/05/2011** à **23:35**

Bonjour,

j'ai reçu un courrier d'intrum justicia "madame, monsieur la société ORANGE FRANCE m'a demandé d'intervenir auprès de vous concernant la somme se 136...euro que vous resté lui devoir." je vous explique en 2008 j'ai contacté ORANGE suite a une facture tres eleve en leur demandent d'interrompre mon abonnement n ayant plus de rentré d'argent ils ont refusé par la suite j'ai du partir vivre au antille en 2010 je m'installe en france et le en 2011 je reçois le courrier d intrum justicia hors en octobre cela ferra 3ans n y a t il pas prescription? d apres le detail de la creance il y a 2 facture suspect le 09/09/2008 27.11EURO le 09/09/2008 27.89EURO puis le 08/10/2008 542.38EURO le 08/10/2008EURO hors le 08/10/2008 cela fessait 2 jour que j'étais au antilles que puis je fait j'ai besoin d'aide j sui une jeune maman de 23ans j'ai 2enfants a charges je n'est vraiment pas les moyen de payer 1364,..euro puis juste les appelé et leur dire qu'il y a prescription d'apres certaine persone je devrai les ignoré je vous remercie d'avance pour vos reponse.

Par **pogut nicole**, le **24/01/2013** à **12:16**

je regle par carte bancaire tout mes mois 150 mais j ai perdu le courrier et je voudrais que vous me donniez le nm de telephone du service